Baghdadi Mahmoudi torturé dès son arrivée à Tripoli



Accueil
Articles Récents
États-Unis
Canada
Amérique latine & Caraïbe
Europe
Afrique subsaharienne
Russie et CEI
Moyen Orient
Océanie

Asie

Guerre USA OTAN Histoire, société et culture Crise économique mondiale Crimes contre l'humanité Environnement Pétrole, Gaz de schiste, Transnationares Pauvreté et inégalités Militansialen 11 sept. Guerre au Loi et 995966 Biotechnologie et OGM Droits des femmes Désinformation médiatique Politique et religion Nations Unies Science et médecine



RSS | Ce qu'est le RSS

Services de renseignements







Mondialisation.ca, Le 26 juin 2012 kapitalis.com

Envoyer cet article à un(e) ami(e)
Imprimer cet article

Share Tweet

Adresse introuvable

Firefox ne peut trouver le serveur à l'adresse googleads.g.

 Veuillez vérifier

Adresse introuvable

Firefox ne peut trouver le serveur à l'adresse googleads.g.

vérifier

L'ancien Premier ministre libyen, extradé dimanche matin de Tunisie, a été torturé et hospitalisé dans l'après-midi suite à une hémorragie. Son état est jugé grave par des sources médicales libyennes. Selon l'avocat Ceccaldi, il aurait été torturé en présence de Abdelahakim Bel Haj, chef militaire de Tripoli, qui aurait lui-même frappé M. Mahmoudi.

Baghdadi Mahmoudi a des côtes cassées et un poumon perforé

A peine atterri en Libye, M. Mahmoudi, extradé dimanche 24 juin de bonne heure de Tunisie vers Tripoli, a été tout de suite soumis à l'interrogatoire. Dans l'après-midi du même jour, il a été hospitalisé et son état de santé est inquiétant.

Selon son avocat français Marcel Ceccaldi, M. Mahmoudi a été violenté par Abdelhakim Belhaj, chef militaire de Tripoli, en personne. Il a eu des côtes cassées, qui lui ont perforé un poumon et abîmé des intestins. Son état a nécessité son hospitalisation en urgence.

La ministre de la Santé libyenne Fatma Harrouche a été informée par le médecin traitant qui lui a remis un rapport sur l'état de santé de l'ancien Premier ministre de Kadhafi : grave hémorragie suite à la fracture des côtes. L'enfoncement de ces côtes ont perforé un poumon et abîmé les intestins et il est difficile d'arrêter l'hémorragie, qui nécessite le transfert de M. Mahmoudi à l'étranger pour des soins intensifs.

Tous les ministres du gouvernement tunisien Jebali (dont la majorité vient du parti islamiste

1 sur 3 27/06/2012 15:26

Ennahdha) ont déclaré que M. Mahmoudi va bénéficier d'un jugement équitable dans son pays et qu'il ne risque pas la torture, selon le constat des membres d'un comité d'expert envoyé par le gouvernement Jebali en Libye et qui a été rassuré par des associations locales de défense de droits de l'Homme.

La suite ne semble pas avoir donné raison aux conclusions pour le moins hâtives et irresponsables de ce comité.

26 Juin 2012

Ennahdha au cœur de l'extradition de Mahmoudi

Le conseiller du ministre de la Justice Saïd Ferjani (d'Ennahdha) et Salim El Hassi, chef des services de renseignement libyen se sont rencontrés, en mai dernier, à l'hôtel parisien Georges V. Les comptes bancaires de Mouammar Kadhafi étaient au centre de la discussion.

Un rendez-vous a eu lieu entre le Libyen et le Tunisien avec l'avocat de Baghdadi Mahmoudi, Me Marcel Ceccaldi qui a invité les deux dirigeants islamistes au restaurant le Fouquet's.

L'avocat, qui dit conserver encore la note des frais du restaurant ainsi que les cartes professionnelles de ses deux visiteurs, a notamment déclaré à plusieurs agences de presse que le sujet tournait autour des clefs des comptes de Mouammar Kadhafi en France dont seul l'ancien Premier ministre Baghdadi Mahmoudi, extradé dimanche de la Tunisie vers la Libye, a les secrets et les codes.

Selon l'avocat, de M. Mahmoudi était décidé à livrer des secrets à un juge français concernant le financement de la campagne électorale de Nicolas Sarkozy et son enrichissement personnel.

A son retour à Tunis, Saïd Ferjani a rendu visite à Baghdadi Mahmoudi à la prison de la Mornaguia. Que se sont raconté les deux hommes ? On n'en sait rien. Et que vient faire M. Ferjani dans ce dossier franco-libyen ? Intervenait-il au nom d'Ennahdha ou du gouvernement ? Dans les deux cas, des éclaircissements sont nécessaires.

Quoi qu'il en soit, quelques jours après, l'avocat français a rencontré l'ancien Premier ministre de Kadhafi qui a souhaité livrer le plus tôt possible quelques secrets à un juge d'instruction français concernant le financement de la campagne de Sarkozy et de l'acharnement de ce dernier dans l'intervention de l'OTAN en Libye.

C'était le 16 juin. Huit jours après, M. Baghdadi a été extradé de la prison de la Mornaguia vers Tripoli. Où il a été transféré dans une prison. Aussitôt arrivé, l'interrogatoire a commencé et, selon l'avocat français, en présence de Abdelahakim Bel Haj, chef militaire de Tripoli, un ancien d'Al-Qaïda, qui aurait lui-même frappé M. Mahmoudi, transporté dans l'après midi à un hôpital.

Interrogé à propos d'un marché conclu entre la Tunisie et la Libye au sujet de cette extradition, le ministre de la Justice, Nourddine Bhiri, et Samir Dilou, ministre des Droits de l'Homme et de la Justice transitionnelle et porte-parole du gouvernement, ont affirmé qu'aucun marché n'a été conclu entre Tunis et Tripoli autour de cette extradition.

Auparavant, leur collègue, le ministre des Finances, Houcine Dimassi avait déclaré qu'en politique il n'y a pas de morale et qu'il y a eu des accords entre les deux gouvernements islamistes.

26 Juin 2012

Source :

http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/10560-libye-mahmoudi-a-des-cotes-cassees-et-un-poumon-perfore.html



Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission pour fins de diffusion sur l'internet de mettre en ligne la version intégrale ou des extraits d'articles publiés par mondialisation.ca dans la mesure où le texte et le titre ne sont pas modifiés. La source originale de l'article, le

2 sur 3 27/06/2012 15:26

copyright de l'auteur ainsi que l'adresse URL doivent également être clairement identifiés. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: crgeditor@yahoo.com
© Droits d'auteurs , kapitalis.com, 2012

L'adresse url de cet article est: www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=31624

Privacy Policy

© Copyright 2005-20012 Mondialisation.ca

3 sur 3 27/06/2012 15:26